



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

Département de l'AVEYRON  
Arrondissement de RODEZ

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20221020-20221001-DE  
Reçu le 03/11/2022

## Extrait du registre des délibérations du Comité Syndical

Séance du 20 octobre 2022

Date de convocation : le 06 octobre 2022  
Date d'affichage : le 20 octobre 2022  
Nombre de membres au Comité Syndical : 50

L'an deux mille vingt-deux, le vingt du mois d'octobre, à 10h00, le Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Énergies du Département de l'Aveyron s'est réuni, sous la présidence de Sébastien DAVID.

Étaient présents : Alain ANGLES – Marc AUGUY – Jacques BARBEZANGE – Christophe BERNIE – Christian BONNET – Bernard CASTANIER – Jean-François CLAPIER – Sylvain COUFFIGNAL – Sébastien CROS – Sébastien DAVID – Bernard DELCLAUX – Robert DIEUDE – Joël ESPINASSE – Jean Luc FARJOU – Bernard GORGEON – Jean Louis GRIMAL – Claude HENRY – Christian LABORIE – Jean Marie LACOMBE – Paul MARTY – Jean Pierre MASBOU – Brigitte MAZARS – René MOYSSET – Bernard NAYRAC – Robert RISPAL – Thierry TEULIER – Bernard VERDIER

Étaient absents ou excusés : 25 Dont 0 ont donné procuration

Votes Pour : 27
Votes Contre : 0
Abstention : 0

**DELIBERATION N° 2022/10/01**

**COMPTE RENDU DES COMMISSIONS PASSEES**

ZAC de Bourran  
12 rue de Bruxelles  
BP 3216  
12032 RODEZ cedex 9  
05 65 73 31 60  
sieda@sieda.net  
[www.sieda.fr](http://www.sieda.fr)



Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron

## DELIBERATION N° 2022/10/01

### Compte rendu des commissions passées

Monsieur le Président indique plusieurs commissions se sont réunies depuis le dernier comité syndical, il s'agit de :

- la commission Contrôle le 12 octobre 2022 pour examiner les éléments sur les concessions de distribution publique d'électricité et de gaz
- la commission d'appel d'offre du 24 mars 2022 qui a statué sur le marché de géoréférencement du réseau d'éclairage public
- la commission d'appel d'offre du 18 octobre 2022 qui a attribué les marchés suivants :
  - o Travaux ELEC2023
  - o Achat Horloges Astronomiques

Le rapporteur respectif de chacune des commissions a présenté un compte rendu des séances

Après avoir ouï cet exposé et après en avoir délibéré, le Comité Syndical prend bonne note des travaux des commissions passées et approuve pour la CAO les attributions de marchés qu'elle a réalisés. Les travaux de ces commissions sont joints à la présente.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme.

Et Publication ou notification  
Du 26/10/2022

Sébastien DAVID

Sébastien DAVID

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DE PORTAGE DU CRAC 2021 ENEDIS**  
**12 Octobre 2022**

Début de la réunion : 10h00

Fin de la réunion : 12h30



**Présents SIEDA** : ALIES Monique, LACOMBE Jean Marie, DIEUDE Robert, NOUVIALE Alain, BERNIE Christophe, CHAMBERT Guillaume (DGS), CHAUZY Stéphan (Technicien Concessions).

**Absents excusés SIEDA** : DAVID Sébastien, SASSI Anice, TIEULIE Pierre.

**Présents ENEDIS** : LIMINANA Patrick, LOUTOBY Jean Pierre, MALJEAN Rodolphe.

**Présents EDF** : DOR Gilles, REMIGY Catherine.

**Rapporteur** : LACOMBE Jean Marie (Président de la Commission « Concession » du SIEDA).

Rédigé le <b>17/10/2022</b>	Par <b>CHAUZY Stéphan</b> (Technicien Contrôle Concessions)	 
--------------------------------	--	---

**Les points particuliers abordés lors de la réunion ont été les suivants :**

- **Présentation synthétique des chiffres clés de l'exercice 2021**
- **Bilan du premier Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) d'Enedis 2018-2021 et perspectives pour la nouvelle période 2022-2025**
- **Présentation du projet de sécurisation du passage des hivers**

**1) Chiffres clés de la Concession pour l'exercice 2021**

Au regard d'une année 2021 relativement clémente du point de vue des aléas climatiques :

- La durée moyenne de coupure vue par un usager aveyronnais (critère B) se situe à un niveau historiquement bas au regard de la dernière décennie, à savoir **77 minutes (105 minutes en 2020)**. Ce bon résultat reste à consolider et à confirmer.
- **9 082 usagers ont subi plus de 5 heures de coupures consécutives** suite à une défaillance du réseau de distribution et amont. Soit **une diminution importante de 45%** par rapport à 2020.

Concernant les usagers de la Concession mal alimentés en tension, leur nombre est égal **1 209**, soit un **taux global** habituellement observé de l'ordre de **0,6%**.

Le montant total des investissements consacrés par ENEDIS au développement et à la modernisation du réseau de distribution s'établit pour 2021 à **36 M€** dont **20 M€ consacrés aux raccordements des usagers consommateurs et producteurs (soit une augmentation de 74% par rapport à 2020)**.

**Les investissements spécifiques et relatifs aux raccordements des installations de production Basse Tension (essentiellement d'origine photovoltaïque) sont en forte évolution.**

Concernant le déploiement des compteurs communicants sur le département de l'Aveyron, **le taux global de compteurs LINKY installés à fin 2021 s'établit à 89%**. Le déploiement de masse arrive donc à son terme.

Au chapitre **des refus de pose de la part des usagers**, nous observons **un taux de refus cumulé depuis 2018 de l'ordre de 0,97% (1 731 refus)**.

**A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023 et sur recommandation de la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) en date du 25 novembre 2021, les usagers ayant refusé la pose du compteur LINKY devront s'acquitter d'un montant annuel de 51 € HT afin de compenser les frais de relève supportés par ENEDIS.**

**Le nombre total d'usagers consommateurs** de la Concession s'établit à **203 459**, soit une progression de **0,9%** par rapport à 2020. Après une année 2020 marquée par la crise sanitaire du COVID, **La consommation annuelle d'électricité** retrouve pour 2021 un niveau habituellement observé ces 5 dernières années de l'ordre de **1 700 GWh**.

Concernant plus particulièrement les usagers relevant du service public de la fourniture d'énergie aux **Tarifs Réglementés de Vente (TRV)** d'EDF, **leur nombre est en forte baisse du fait des nouvelles restrictions d'éligibilité qui sont rentrées en vigueur début 2021**. Ce segment de clients représente toutefois encore **68% (139 331)** du volume total de la clientèle de la Concession mais seulement **41%** du volume total d'électricité consommé annuellement (684 GWh).

Concernant les usagers producteurs d'électricité, leur nombre total **raccordé au réseau de distribution** est de **5 829** soit une **forte augmentation annuelle de 17%**. Les producteurs d'origine photovoltaïque représentent **98% du nombre total** mais seulement **48% de la puissance totale délivrée** et **34% de l'énergie totale injectée** sur le réseau de distribution. L'énergie électrique totale produite et injectée **sur le réseau de distribution** par l'ensemble des producteurs toutes origines confondues s'élève à **800 GWh**, **soit un ratio départemental « absolu » de Production totale sur Consommation totale d'électricité de l'ordre de 47%**.

Pour l'exercice 2021, le compte d'exploitation de la Concession accuse un résultat négatif de l'ordre de **7 M€ (-30% par rapport à 2020)**. Toutefois, par le mécanisme de péréquation nationale, la contribution perçue permet d'équilibrer le compte d'exploitation à un solde positif de **10 M€**.

## **2) Bilan du premier Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) d'Enedis 2018-2021 et perspectives pour la nouvelle période 2022-2025**

L'annexe 2A du nouveau cahier des charges de concession (signé en 2018) prévoit la déclinaison successive de Programmes Pluriannuels d'Investissements (PPI) sur toute la durée du Contrat (30 ans). Ces derniers font suite à la réalisation d'un diagnostic technique du réseau de distribution actualisé et partagé, **tous les 4 ans**, entre les services du SIEDA et d'ENEDIS.

Le premier PPI 2018/2021 est donc arrivé à son terme à la fin de l'année 2021. Le concessionnaire Enedis a dépassé l'**objectif global initial fixé à 27,8 M€**, en réalisant un investissement de **28,84 M€** de travaux sur l'ensemble du département et sur la période précitée. **Toutefois, nous pouvons regretter que les investissements réalisés plus particulièrement sur la finalité de performance climatique du réseau n'aient été réalisés que seulement à hauteur de 77% de l'objectif initial.**

**Le nouveau PPI 2022/2025 fixe un engagement contractuel financier d'investissements** au concessionnaire ENEDIS d'un montant de **25,8 M€**, décliné selon les finalités suivantes :

- Renforcement du réseau de distribution (contraintes de tension) : 3,7 M€
- Désensibilisation du réseau de distribution aux aléas climatiques : 9,5 M€
- Modernisation du réseau de distribution (dont postes HTA/BT) : 12,6 M€

**Un accent particulier devra être porté sur le renforcement ou sur des solutions de flexibilité du réseau moyenne tension HTA en raison de la situation dégradée d'élévations de tension importantes sur certains secteurs du département. La forte demande de raccordements d'installations de production étant une cause contributive, cette situation est à mettre en perspective avec le nouveau S3REnR qui prévoit de mettre à disposition environ 800 MW de capacité de puissance supplémentaire réservée pour les 10 ans à venir.**

### **3) Présentation du Projet de Sécurisation du Passage des Hivers**

**L'hiver 2022/2023 présente une vulnérabilité de production d'électricité :**

- Plusieurs réacteurs du parc nucléaire d'EDF sont à l'arrêt (maintenance)
- Potentiel de production hydraulique réduit (sécheresse)
- Impact de la guerre en Ukraine sur l'approvisionnement en gaz et donc sur l'importation de production d'électricité depuis les pays voisins (notamment Allemagne)

**Le risque de coupure ne peut pas être totalement exclu mais pourrait être évité en baissant la consommation sur les créneaux journaliers de 8h – 14h et 18h – 20h :**

- De 1 à 5% dans la majorité des cas
- De 15% dans les situations météorologiques les plus extrêmes

**Trois leviers hiérarchisés d'actions sur la consommation**

- **1<sup>er</sup> NIVEAU basé sur le volontariat vertueux** (Engagement et implication citoyenne)
  - Service écowatt : dispositif de mobilisation citoyenne initié par RTE et l'ADEME. Site internet gratuit d'informations des prévisions de consommations d'électricité à 4 jours et d'alertes des usagers par SMS des consommations en temps réels et nécessitant la mise en œuvre d'actions d'économie d'énergie.
  - Eco-gestes : campagnes d'informations et de recommandations
- **2<sup>ème</sup> NIVEAU basé sur l'incitation financière des consommateurs au travers de nouvelles grilles tarifaires**
  - Demande de la CRE aux fournisseurs de développer et promouvoir des offres à pointe mobile (Ex : TEMPO)
  - Suppression de l'enclenchement des ballons ECS entre 12h et 14h – En attente de décision ministérielle



*Syndicat  
Intercommunal  
d'Énergies  
du Département  
de l'Aveyron*

- **3<sup>ème</sup> NIVEAU** basé sur une régulation réglementaire de la part des Pouvoirs Publics et de RTE en réalisant notamment des opérations de délestage sur le réseau public caractérisées par des coupures exceptionnelles « tournantes » d'environ 2 heures maximum. Ces délestages se réaliseront à la maille des Départs HTA. Pour mémoire, le réseau de distribution publique du département de l'Aveyron est alimenté de manière prépondérante par 26 Postes Sources et 251 Départs HTA. **Les sites sensibles définis par les autorités (Ex : Hôpitaux) ne seront pas coupés.**

**COMPTE RENDU**  
**REUNION DE PORTAGE DU CRAC 2021 GRDF**  
**12 Octobre 2022**

Début de la réunion : 14h00



Fin de la réunion : 16h30

**Présents SIEDA** : LACOMBE Jean Marie, DIEUDE Robert, NOUVIALE Alain, BERNIE Christophe  
CHAMBERT Guillaume (DGS), CHAUZY Stéphan (Technicien Concessions).

**Absents excusés SIEDA** : DAVID Sébastien, ALIES Monique, SASSI Anice, TIEULIE Pierre.

**Présents GRDF** : BONNARD Gérald, LANCE Didier, BRAS Christophe.

**Rapporteur** : LACOMBE Jean Marie (Président de la Commission « Concession » du SIEDA).

Rédigé le <b>17/10/2022</b>	Par <b>CHAUZY Stéphan</b> (Technicien Contrôle Concessions)	 
--------------------------------	--	---

**Les points particuliers abordés lors de la réunion ont été les suivants :**

- **Présentation synthétique des chiffres clés de l'exercice 2021**

**1) Chiffres clés de la Concession pour l'exercice 2021**

Le linéaire de canalisations en service sur la Concession (40 communes desservies) s'élève à **600 km**. Ces dernières étant majoritairement en Polyéthylène PE (85%) et exploitées en totalité en technologie Moyenne Pression (4 et 8 bars).

Le nombre d'usagers consommateurs de la Concession s'établit à **14 463**, soit une **progression de 1,6%** par rapport à 2020. La consommation de gaz naturel de l'ordre de **490 GWh** est en **augmentation de l'ordre de 11,4% (A mettre en perspective avec la crise sanitaire du COVID 19 qui est venue modifier en 2020 les usages de consommation)**.

Contrairement au réseau de distribution publique d'électricité, **aucun producteur n'est actuellement raccordé au réseau gaz de la Concession.**

**Le montant total des investissements** consacré par GRDF au développement et à la modernisation du réseau de distribution s'établit pour 2021 à hauteur de **2,1 M€**. Soit une hausse de 27% par rapport à 2020.

- 1 M€ pour le développement des réseaux (3,7 km de canalisations et 160 nouveaux branchements mis en service)
- 377 k€ pour l'adaptation et la modernisation des ouvrages

Concernant le déploiement des compteurs communicants sur la Concession, **le taux global de compteurs GAZPAR installés à fin 2021 s'établit à 99%**. Le déploiement de masse est donc terminé.

Au chapitre **des refus de pose de la part des usagers**, nous observons **un taux de refus cumulé de l'ordre de 0,25% (36 refus)**.

Pour l'année 2021, le Concessionnaire GRDF a reçu **350 appels** de tiers dont **169 pour demande d'intervention de sécurité**. Le nombre d'incidents avérés et confirmés s'est élevé pour 2021 au nombre de **162**.

La majorité des incidents ont pour nature une fuite de gaz sans incendie (49%) et pour siège un ouvrage de branchement (81%).

**Aucun incident majeur n'est à déplorer pour l'année 2021.**

Concernant les délais d'intervention suite à appels de tiers pour motifs de sécurité, le concessionnaire GRDF a réalisé **96% de ses interventions en moins de 60 minutes**, respectant ainsi l'objectif de 96% défini dans le Contrat de Service Public (Etat – GRDF).

Concernant les dommages aux ouvrages lors ou après travaux de tiers, il a été enregistré **5 incidents ayant entraîné une fuite de gaz sur ouvrage enterré**.

Au chapitre de la maintenance et de la surveillance des ouvrages :

- **165 km** de canalisations ont été surveillées dans le cadre de l'activité de recherche systématique de fuites (33% du linéaire total).
- **144** robinets de réseau utiles à l'exploitation ont été contrôlés (62% du volume global)
- **113** branchements collectifs ont été contrôlés (11% du volume global)
- **2** postes de distribution publique ont été contrôlés (22% du volume total)
- **8** postes de soutirage de protection cathodique ont été contrôlés (100% du volume total)

**Les taux réglementaires de maintenance et de surveillance sur 4 et 2 ans sont respectés.**

Pour l'exercice 2021, le compte d'exploitation de la Concession accuse un résultat négatif de l'ordre de **727 k€**.

• **DEPARTEMENT de l'AVEYRON**

• **Maître de l'Ouvrage : SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL d'ELECTRICITE du  
DEPARTEMENT de l'AVEYRON**

• **Maître de l'œuvre : S.I.E.D.A.**



- APPEL d'OFFRES OUVERT -

• **Désignation de l'opération :**

**Dissimulations Sécurisations Extensions et Renforcements du Réseaux de distribution publique d'électricité dans l'AVEYRON**

**Années : 2022**

ZONES A8 à L8

**Marchés à bons de commande**

## **RAPPORT DU PRESIDENT**

**Rodez le 18 octobre 2022**

Le présent rapport concerne des travaux de dissimulations, de renforcements, d'extensions, de sécurisations du réseau de distribution d'énergie électrique engagé dans le cadre des programmes annuels du fonds d'amortissement des charges d'électrification :

FACE - Sous programme A/P - Renforcements

FACE – Sous programme A/E - Extensions

FACE – Sous programme C – Dissimulations

FACE – Sous programme SN – Sécurisations

FACE – Programmes Spéciaux

Fonds libres dégagés par le SIEDA

L'exécution ou la fourniture des travaux nécessaires porte sur la période de 2023 à 2025 et consiste aux travaux de :

- Sécurisation des réseaux en fils nus et fils nus de faible section
- Renforcement des réseaux non programmables et / ou programmables (chutes de tension dépassant la limite actuelle de 10% induites par des équipements nouveaux tels que chauffages électriques, séchage en grange, pompage, etc...)
- Alimentation supérieure à 36 KvA nouvelles
- Aménagement esthétique du cadre de vie avec enfouissement des réseaux dans le cadre du programme Tranche C – « Art 8 – communes urbaines »
- Extension pour alimentation d'abonnés nouveaux
- Enfouissement des réseaux électriques et de télécommunications

L'étendue des besoins précités concerne les communes rurales du Département de l'Aveyron sur lesquelles le SIEDA intervient. Les Opérations « Art 8 – cahier des charges de concession » sont essentiellement réservées aux communes urbaines de la concession.

Afin de faciliter le suivi et les interventions et favoriser au maximum la concurrence, douze zones de travaux ont été déterminées (cf liste figurant au règlement de la consultation)

Les études sont menées de façon à respecter au maximum l'environnement - Article 8 du nouveau cahier des charges de concession.

De plus le SIEDA a inscrit ce marché dans une démarche de transition bas carbone, et incite les titulaires à œuvrer dans ce sens. Les principes retenus sont la recherche de sobriété, puis l'efficacité des mesures et des moyens utilisés et enfin le recours à des énergies bas carbone.

L'objectif est de mobiliser les titulaires dans une mise en œuvre progressive et collective de ces principes fondateurs, sur la durée du marché, à travers des mesures de familiarisation, d'information, de mesurage, d'engagement et d'action.

Sur le volet social et en vertu des articles L.2152-7 et R.2152-7 les titulaires s'engagent à réserver un minimum d'heures travaillées au public prioritaire. Cette démarche implique aussi des actions d'insertion. Pour répondre à ces obligations le maître d'ouvrage met à disposition une ingénierie d'insertion ayant pour objet :

- De répondre aux questions des entreprises soumissionnaires sur ce sujet
- D'accompagner les entreprises attributaires pour la mise en œuvre, l'effectivité et le contrôle de ces conditions d'exécution en fonction des spécificités du chantier et en relation avec le maître d'œuvre pour les travaux

Les besoins à satisfaire peuvent être confirmés par une analyse des réseaux menée avec les aides du système informatique GDO ou du mode de calcul BAGHEERA.

Le montant des travaux estimé par zone est de 2 000 000 € HT.

Les besoins exacts, difficilement programmables, sont fonction de l'évolution économique des territoires.

Dans sa séance du 30 juin 2022 par délibération N°20220616 le comité syndical a opté pour la formule de l'accord cadre à bon de commande, partant sur une période de trois années. Le bon de commande offre une garantie quant à la rapidité des travaux et une réelle souplesse pour la réalisation des études. En cette période de tension sur les prix des matières premières, d'inflation et de crise énergétique la durée du marché sur trois ans doit permettre de rassurer les entreprises. Toutefois, il est envisagé une hausse des prix définis dans le bordereau de prix de l'ordre de 10%. Pour rappel le bordereau des prix a été fourni vierge.

La Commission d'Appel d'Offres a été élue lors de l'assemblée Générale du 02 décembre 2021. Elle est constituée de 5 membres titulaires et autant de membres suppléants. Ces derniers ont voix délibérative en cas d'absence d'un titulaire ou voix consultative en cas de présence de tous les membres titulaires.

Les critères ont été hiérarchisés et ont été définis dans le règlement de la consultation.

Lors de l'analyse des candidatures, l'ensemble des offres ont été retenues. Il est à noter que le groupement INEO/ SDEL a déposé deux offres qui ont été analysées par la Commission d'Appel d'offres comme émanant du même groupement, la forme de ce groupement étant identique indépendamment de l'entreprise mandataire.

Le groupement d'entreprise INEO/SDEL a répondu à 6 lots et après analyse des offres la commission d'appel d'offre pouvait attribuer à ce groupement les 6 lots. Or le règlement de consultation dans son article 5.2.2 Jugement des offres précise que : « Afin de ne pas porter atteinte aux bonnes conditions d'exécution en cas d'attribution multiples à un même candidat, le SIEDA limite le nombre de lots attribués à la même entité (entreprise ou groupement) à 3 lots maximum en fonction des éléments fournis dans le cadre de l'accord cadre. Il sera tenu compte du choix du candidat exprimé dans le cadre de sa lettre de candidature. »

La commission a souhaité demander des précisions sur l'unité de valeur compris par les entreprises. Toutes les entreprises ou groupements ont su répondre dans le temps imparti et de façon satisfaisante pour la bonne exécution du marché

De plus il a été demandé par la Commission d'appel d'offre à l'entreprise EIFFAGE de nous préciser le prix des articles 221 à 225. Cette dernière a précisé sa réponse dans les délais impartis et à indiquer qu'une erreur matérielle était à l'origine de l'erreur. Aussi il convient de préciser ci-dessous la question posée :

Suite à la Commission d'Appel d'Offre, les membres de la commission nous demandent de préciser les éléments ci-dessous Les bordereaux de prix unitaire pour les lots B8 / F8 / A8 / D8 / H8 / J8 affichent pour les articles 221 à 225 les prix ci-dessous :

# Appareil en cabine :			
221	100 KVA.....	UNITE	1 228,00 €
222	160 KVA.....	UNITE	1 228,00 €
223	250 KVA.....	UNITE	1 228,00 €
224	400 KVA.....	UNITE	1 228,00 €
225	630 KVA.....	UNITE	1 228,00 €

Pour les lots C8 / G8 / E8, les BPU fixent ces articles comme suit :

# Appareil en cabine :			
221	100 KVA.....	UNITE	1 200,00 €
222	160 KVA.....	UNITE	1 200,00 €
223	250 KVA.....	UNITE	1 200,00 €
224	400 KVA.....	UNITE	1 200,00 €
225	630 KVA.....	UNITE	1 200,00 €

Ces prix nous apparaissent faibles aussi pouvez -vous nous préciser si vous maintenez ces prix ou s'il s'agit d'une erreur de saisie ?

La réponse de l'entreprise a été la suivante :

Monsieur le Président,

Suite à votre demande complémentaire du 18/10/2022 concernant le dossier cité en objet, je vous confirme qu'il s'agit bien d'une erreur de saisie de notre part.

Vous trouverez donc ci-dessous les nouveaux éléments de prix relatifs aux articles 221 à 225 des lots A8 / B8 / C8 / D8 / E8 / F8 / G8 / H8 / J8 :

# Appareil en cabine			
221	100 KVA.....	UNITE	12 280,00 €
222	160 KVA.....	UNITE	12 500,00 €
223	250 KVA.....	UNITE	12 900,00 €
224	400 KVA.....	UNITE	13 500,00 €
225	630 KVA.....	UNITE	14 200,00 €

La Commission d'Appel d'offres a établi un procès-verbal dans lequel il est possible de trouver le détail de l'examen des offres, toutefois il convient de préciser les entreprises qui ont été retenues.

ZONES	ENTREPRISES RETENUES
A8	EIFFAGE ENERGIES SERVICES
B8	CEGELEC
C8	INEO/ SDEL
D8	EIFFAGE ENERGIES SERVICES
E8	SLR / LES ILLUMINES
F8	CEGELEC
G8	SLR / LES ILLUMINES
H8	SPIE / SLA
I8	SPIE / SLA
J8	SPIE / SLA
K8	SDEL / INEO
L8	SDEL / INEO

L'ensemble de ces éléments sont repris dans le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres

Le Président du

Sébastien DAVID





• **DEPARTEMENT de l'AVEYRON**

• **Maître de l'Ouvrage : SYNDICAT  
INTERCOMMUNAL d'ELECTRICITE du  
DEPARTEMENT de l'AVEYRON**

• **Maître de l'œuvre : S.I.E.D.A.**

Accusé de réception en préfecture  
012-200052090-20221020-20221001-DE  
Reçu le 03/11/2022



- APPEL d'OFFRES OUVERT -

• **Désignation de l'opération :**  
**Acquisition d'Horloges astronomiques**

**Années : 2022**

HA2022SIEDA

**Marchés à bons de commande**

## RAPPORT DU PRESIDENT

Rodez le 18 octobre 2022

Le présent rapport concerne l'achat d'horloges astronomiques afin de permettre aux communes adhérentes du groupement de commande pour l'entretien et la rénovation des installations d'éclairage public, à la sollicitation de l'état dans le cadre du plan de sobriété énergétique. En effet nous connaissons une crise énergétique inédite avec une augmentation exponentielle des couts de l'électricité et un risque de rationnement ou de délestage dès cet hiver. Ainsi l'Etat appelle chacun de nous, particuliers, collectivités et entreprises à mettre en place des actions pour atteindre une réduction de consommation globale d'au moins 10%.

A cet égard, le SIEDA a lancé une opération coup de poing consistant à la mise en place d'extinction partielle de l'éclairage public, avec pour objectif, de générer des économies énergétiques et financières rapides.

Cette opération consiste en l'achat d'horloges astronomiques pour équiper les coffrets d'éclairages publics munis de compteur et enregistreur des consommations importantes. Ces horloges permettront de généraliser l'extinction et/ou l'abaissement de puissance sur les réseaux communaux d'éclairage public.

Le SIEDA a lancé auprès des communes concernées un appel à manifestation d'intention qui a permis d'identifier que au moins 400 horloges pouvaient être posées et que le volume maximum sera de 1900 horloges. Le SIEDA financera sur ces fonds propres l'achat des horloges astronomiques et demandera aux collectivités de participer de la même manière que dans le cadre des dispositions en vigueur dans la convention d'entretien des installations d'éclairage public.

La commission a attribué l'accord cadre à bon de commande à l'entreprise BH Technologies.

L'ensemble de ces éléments sont repris dans le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres

Le Président du SIEDA

Sébastien DAVIEU

